

INSTANCES

Instances transversales

Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (C.L.I.N.)

+

Le Comité définit un programme annuel d'actions tendant à assurer :

- > La **prévention des infections nosocomiales**, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de recommandations de bonnes pratiques d'hygiène, par des actions d'information et de formation,
- > La surveillance des infections nosocomiales,
- > L'évaluation périodique des actions de lutte contre les infections nosocomiales dont les résultats sont utilisés pour l'élaboration des programmes ultérieurs d'actions.

Le Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN)



Le **CLAN** est une **structure consultative** qui se donne comme objectif de médicaliser la prise en charge nutritionnelle des patients. Sa démarche est **transversale, interservices et interprofessionnelle** associant les soignants (Médecins, Infirmiers et Aides-Soignants), les professionnels de la restauration.

Le CLAN a pour mission :

- > De valider l'ensemble des régimes alimentaires proposés dans l'établissement,
- De proposer des actions visant à mieux évaluer l'état nutritionnel réel des patients afin de mieux adapter leur régime alimentaire,
- > De promouvoir des actions d'éducation à la santé
- > D'améliorer les dispositifs existants dédiés à l'alimentation et à la nutrition.

Le Comité de Lutte contre la Douleur (C.L.U.D.)

+

Ce Comité a pour rôle de :

- > Proposer, à partir du bilan de l'existant, la politique pluriannuelle de lutte contre la douleur psychique et physique
- > Proposer, organiser, coordonner, évaluer les actions, promouvoir les actions de formation continue des personnels,
- > Donner son avis sur les projets d'acquisition de dispositifs médicaux et matériels nécessaires au traitement de la douleur,
- > Assurer la liaison avec la prise en charge des soins palliatifset les autres problématiques transversales de soins,
- > Etablir un bilan annuel des actions engagées et informer des résultats des actions entreprises dans ce domaine.

La nouvelle **politique de lutte contre la douleur 2015 -2019**met l'accent sur la formation des professionnels via l'identification d'une infirmière, **titulaire du DU douleur** (diplôme universitaire) et positionnée comme référente douleur de la Fondation Bon Sauveur.

La traçabilité de la douleur dans le dossier du patient informatisé (DPI) est élargie à la souffrance morale. La dernière coupe IPAQSS montre des progrès important dans la traçabilité de la douleur au sein du DPI.

A télécharger

Plaquette C.L.U.D.

Le Comité Ethique

-

Le Comité Ethique de la Fondation Bon Sauveur de Bégard se propose d'être urespace de réflexion et d'élaboration collectives ayant pour adversaire l'arbitraire : espace où les subjectivités peuvent se conjuguer pour ne pas qu'une d'elle s'impose comme règle universelle.

Adhérent à l'Espace de réflexion éthique de Bretagne, le comité éthique est un groupe ouvert, où est représentél'ensemble des catégories professionnelles (soignants, médecins, psychologues, administratifs, socio-éducatifs, représentants des usagers...) et services de la Fondation : chaque professionnel de la Fondation peut, sur simple demande, se porter candidat pour l'intégrer.

Un juriste et un philosophe en font également partie.

Il se réunit en assemblée plénière tous les 2 mois, et peut être saisi de manière individuelle ou collective par les usagers et leurs représentants, par les professionnels de l'établissement et les professionnels libéraux (adresse électronique et postale).

Le Comité éthique peut également se saisir d'un questionnement qu'il souhaite approfondir par la création de sous-groupes de travail et créer des manifestations (conférences, journées d'initiation...).

Adresse mail: comite.ethique@fondationbonsauveur.fr

Enfin, les travaux du Comité éthique sont disponibles sur le logiciel de gestion documentaire et sont diffusés à l'ensemble des services par ses membres.

Vous trouverez en téléchargement, les dernières publications du Comité Ethique :

A télécharger - Dernières publications

Publication 2016 - « Réflexion éthique autour du refus de soins d'hygiène chez une personne hospitalisée en psychiatrie »

Publication 2017 - « Réflexion éthique autour de l'usage de la contention chez les personnes âgées »

Publication 2018 - "Réflexion éthique autour de l'usage du tutoiement et du vouvoiement dans la relation de soin"

La Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles (COMEDIMS)

+

Le COMEDIMS est composé de trois comités :

- > Le comité "circuit du médicament"
- Le comité du médicament "médecins psychiatres"
- > Le comité du médicament " médecins généralistes"

Missions du Comité "Circuit du Médicament"

- > Lutte contre la iatrogénie* médicamenteuse
- > Amélioration du circuit du médicament et des dispositifs médicaux
- > Recommandations du bon usage du médicament et des dispositifs médicaux

Missions Comité du Médicament "médecins psychiatres"

- > Référencement des médicaments en psychiatrie
- > Recommandations en matière de prescriptions

Missions Comité du Médicament "médecins généralistes"

- > Référencement des médicaments en médecine générale
- Recommandations en matière de prescriptions *conséquence indésirable et négative sur l'état de santé de la prise médicamenteuse

Comité de prévention du tabagisme (CPT)

+

Les missions du Comité de Prévention du Tabagisme sont les suivantes :

Définition

d'une **politique générale de lutte contre le tabagisme**par le développement d'une politique interne de prévention du tabagisme et l'organisation de réponses coordonnées,

> Développement d'une sensibilité à l'égard du problème de la consommation du tabaç en direction de tous les publics de l'hôpital : patients, personnel, visiteurs, familles... tant à destination des adultes, des adolescents que des enfants

Le Comité se réunit 4 fois par an

Comité d'Evaluation des Pratiques Professionnelles

+

Les démarches d'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) contribuent activement à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

La politique des Evaluations des Pratiques Professionelles (EPP) 2017-2021 décline son plan d'actions en 4 objectifs stratégiques :

- Elle s'inscrit dans unepolitique globale et transversale d'amélioration de la qualité, de la sécurité et de l'efficience des soins.
- Sa mise en œuvre associe**gestionnaires** et **soignants** autour d'objectifs communs et complémentaires, d'amélioration de la qualité des soins et des services et de la sécurité du patient. Elle est pérenne, continue, adaptée aux réalités de l'établissement et évolutive. Les Evaluations des Pratiques Professionnelles (EPP) sont intégrées à la pratique.
- Des actions de communication relatives aux démarches d'EPP et à leurs résultats sont mises en œuvre.
- Les différents secteurs d'activité clinique et médicotechnique assurent le**suivi des actions d'amélioration**, mesurent l'impact sur l'évolution des pratiques et mettent en œuvre les actions correctives voulues.

